

TRAITEMENT DU GRACIEUX AU SIP DE TARBES

Volumétrie

Au 31 décembre		JM	HT	PB	TOTAL
2010	reçu	1093	1555	762	3410
	stock 31/12	15	110	53	178
2011	reçu	1246	1811	930	3987
	stock 31/12	22	57	71	150

Adaptation de l'organisation au dernier trimestre 2011

Devant le volume important de réclamations gracieuses en traiter, en progression, et en raison de la présence d'un seul contrôleur dans chaque secteur d'assiette pour la campagne 2011, il est apparu opportun de solliciter l'aide des agents C à l'exercice de cette mission.

Des modalités de participation des agents C au traitement du gracieux ont ainsi été définis par l'équipe de pilotage du SIP et le pôle gestion fiscale.

Elles n'ont pu être mises en application que sur un des trois secteurs d'assiette :

Sur un des trois secteurs:

Les agents C ont réceptionné les demandes gracieuses et ont trié :

- les réclamations complètes qui ont été ensuite transmises au contrôleur,
- les réclamations incomplètes, pour lesquelles les agents C ont envoyé au réclamant une demande de renseignements complémentaires

Après décision par le contrôleur, le dossier était enregistré dans ILIAD par les agents C.

Sur les deux autres secteurs, le contrôleur a assumé seule la totalité du traitement des réclamations gracieuses. Les contrôleurs de ces deux secteurs ont été déchargés du téléphone et du contrôle sur pièces.

Point d'étape sur le fonctionnement du PRS

Au 1^{er} janvier 2012

Effectifs du PRS :

1 responsable, Inspectrice divisionnaire

Filière gestion publique :

1 B

Filière gestion fiscale :

2 B depuis le 01/09/2011, 1,6 précédemment

Total : 1 A+ et 3 B

Charges du PRS :

En nombre de dossiers au 1^{er} janvier 2012:

Dossiers actifs :

Professionnels : 194

Particuliers : 73

Dossiers en procédure collective : 148

En montant :

RAR globaux au 01/01/2011 : 14 949 000

Prises en charge : 4 456 000

RAR globaux au 30/11/2011 : 14 457 000

RAR nets au 30/11/2011 : 5 027 000

Résultats au 30 novembre :

Taux net global de recouvrement forcé au 30/11 : 40,39 %

Taux net de recouvrement forcé au 30/11 sur CFE : 28.69 %

150 dossiers soldés en 2011